



# PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : TROTTI'RAM

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne

Période contractuelle : 2025 -2029



# SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet .....	5
2.1. Les moyens humains :.....	5
2.2. Le planning et les actions :.....	6
2.3. Les locaux.....	6
2.4. Le matériel .....	8
3. Le contexte territorial du Relais .....	8
4. La formalisation du projet.....	20
4.1. L'information et l'accompagnement des familles .....	20
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	20
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	22
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels .....	23
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur .....	25
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels .....	26
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	26
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr .....	27
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	28
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	29
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	32
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	33
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels .....	34
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	35
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

Le gestionnaire doit informer la Caf de l'Essonne de tout changement qui impacterait le fonctionnement du relais.

# 1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

<b>Nom du relais : TROTTI'RAM</b>	
Adresse administrative : <b>Espace Simone Veil 13 avenue du Général Leclerc 91670 Angerville</b>	
Numéro(s) de téléphone : <b>06.73.64.30.63</b>	
Adresse email : <b><i>eve.midelet@caese.fr</i></b>	
Date de création : <b>1<sup>er</sup> février 2015</b>	

<b>Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne (CAESE)</b>	
Nature juridique : <b>EPCI</b>	
Adresse : <b>Hôtel communautaire - 76, rue Saint-Jacques 91150 Étampes</b>	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : <b>Laurence Le Morvan</b>	
Coordonnées de contact : <b>01.64.59.27.27</b>	

<b>Communes et intercommunalités couvertes par le relais</b>
Abbéville la Rivière
Angerville
Arrancourt
Boissy la Rivière
Chalou-Moulineux
Congerville-Thionville
Fontaine la Rivière
Guillerval
Le Mérévillois
Monnerville
Pussay
Saclas
Saint-Cyr la Rivière

## 2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

### 2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	Ève MIDELET		
Date d'embauche	1 <sup>er</sup> février 2015		
Formation initiale	Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants		
Expérience(s) professionnelle antérieure	- 2009/2012 responsable technique EJE crèche parentale - 2013/2015 EJE multi-accueil CAESE		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	38h20		
Formation continue envisagée	- Le management en Rpe - Le cadre réglementaire de l'exercice des AM dans un Rpe - Gestion du temps prioritaire - Formation SST - Gestes et postures - Incendie extincteur		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

## 2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	<b>8h30 – 12h00</b> Accueil collectif Pussay	<b>8h30 – 12h00</b> Accueil collectif Le Mérévillois	<b>8h30 – 12h50</b> Gestion Rpe	<b>8h30 – 12h00</b> Accueil collectif (Saclas / St-Cyr la Rivière)	<b>8h30- 12h00</b> Accueil collectif Angerville
<b>APRES- MIDI</b>	<b>12h45 – 16h00</b> Gestion Rpe  <b>16h00 – 18h00</b> Accueil physique et téléphonique	<b>12h45 – 18h00</b>  Accueil physique et téléphonique		<b>12h45 –18h00</b>  Gestion du relais	<b>12h45-17h00</b>  Accueil physique et téléphonique
<b>TOTAL HEURES</b>	<b>8h45</b>	<b>8h45</b>	<b>4h20</b>	<b>8h45</b>	<b>7h45</b>

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	<b>11h30</b>	<b>30</b>
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	<b>14h00</b>	<b>36,53</b>
Temps collectifs et animations en présence des enfants		
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc.)	<b>12h50</b>	<b>33,47</b>
Autre(s) (préciser)		

*Le nombre d'heures par semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du relais.*

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site *monenfant.fr* : OUI  NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site *monenfant.fr* et à quelle échéance prévisionnelle ?

## 2.3. Les locaux

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI  NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	X	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : CENTRE SOCIAL SIMONE VEIL ANGERVILLE	X	
... a une signalétique		X
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	X	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI  NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
ANGERVILLE	CENTRE SOCIAL ESPACE SIMONE VEIL	Bureau/ matinée collective
LE MÉRÉVILLOIS	ALSH 9 RUE PIERRE BARBEROT	Matinée collective/permanence
PUSSAY	ALSH 3 RUE DE LA LIBERATION	Matinée collective/permanence
SACLAS	ALSH (école maternelle/primaire) RUE DU STADE	Matinée collective
SAINT-CYR LA RIVIÈRE <sup>1</sup>	ALSH RUE CLAUDE RENAUD	Matinée collective/permanence

\*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

<sup>1</sup>Pour la rentrée 2024/2025, il est prévu que le service Trotti'Ram n'accueille plus sur la commune de Saint-Cyr la rivière. Il intégrera les locaux de l'école primaire/maternelle sur la commune de Boissy la Rivière en mutualisant les locaux avec le centre de loisirs de la CAESE.

## 2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur		X
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	X	

## 3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le projet du troisième Relais petite enfance (Rpe) a été pensé pour être intégré au territoire en utilisant les locaux de la CAESE.

La notion de locaux partagés et d'espaces communaux est importante à plusieurs niveaux : elle permet une économie de place et d'énergie, une appropriation et identification rapide des lieux disponibles pour la compétence administrée, une proximité car le territoire est étendu et une multiplicité des lieux disponibles pour la compétence du Rpe.

Elle permet aussi aux enfants d'identifier des lieux d'accueil qu'ils seront amenés à fréquenter plus tard.

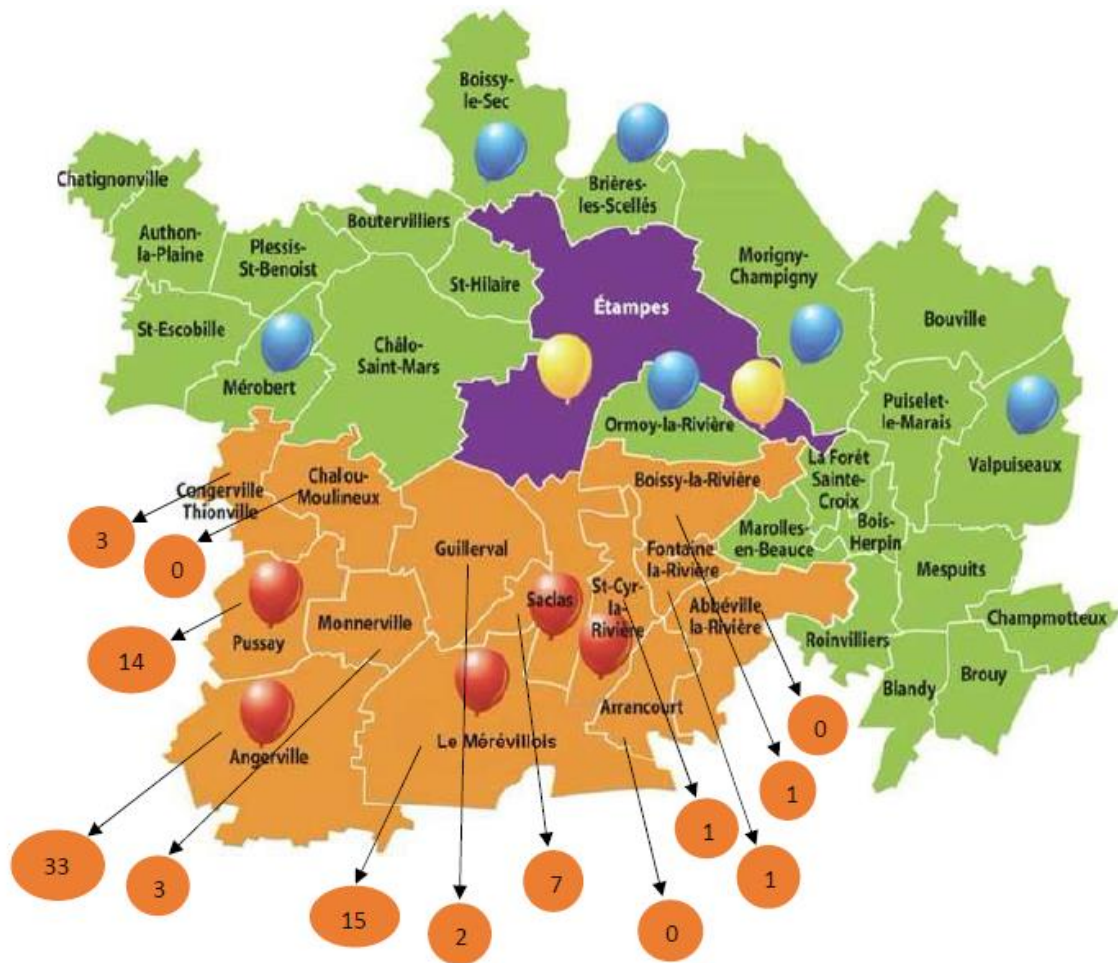
La création du Rpe Trotti'Ram itinérant date de 2015.

Jusqu'en 2018, le bureau de la responsable est situé au rez-de-chaussée de la Mairie d'Angerville, puis il intègre les locaux du centre social « Simone Veil ».

Les matinées collectives se déroulent en salle annexe. Celles-ci sont implantées stratégiquement dans 5 communes et sont réparties géographiquement de façon équitable sur la zone d'influence : Angerville, Pussay, Le Mérévillois, Saclas, Saint-Cyr la Rivière.

Le Rpe itinérant Trotti'Ram est implanté en zone rurale.

## Répartition des assistantes maternelles et des lieux d'animation sur le territoire du Relais



Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

## Chiffres clés du territoire de la CAESE

Source : SYNHTÈSE | PROJET DE TERRITOIRE AGGLOMÉRATION ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE 2024/2034

*Véritable écrin de verdure, le territoire de la CAESE bénéficie d'une qualité de vie rare en Ile-de-France, tout en se situant à seulement 50 Km de Paris.*

### Territoire

La Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne est constituée de **37 communes**. Elle compte **56 374 habitants** répartis sur un territoire essentiellement rural qui représente 25% de la superficie du département de l'Essonne mais ne rassemble que 4% de sa population.

Sa superficie est de 482,51 km<sup>2</sup>, représentant plus du quart du département de l'Essonne. 7,1% d'espaces urbanisés, 78,6 % d'espaces agricoles, 14,3 % d'espaces naturels. 297 exploitants agricoles en 2020 soit 35% des agriculteurs de l'Essonne.

## Population

La commune d'**Étampes** regroupe 26 721 habitants soit près de la moitié de la population communautaire. *Source Insee 2021*

Ensuite parmi les 36 autres communes, 6 comptent plus de 1 000 habitants :

**Angerville** : 4 449 habitants

**Brières-Les-Scellés** : 1 250 habitants

**Chalo-Saint-Mars** : 1 020 habitants

**Le Mérévillois** : 3 408 habitants

**Morigny-Champigny** : 4 405 habitants

**Pussay** : 2 198 habitants

**Saclas** : 1 867 habitants

Les 29 autres communes ont une population inférieure à 1 000 habitants, la plus petite :

**Chatignonville** : 71 habitants

## Emplois

**16 655** emplois sur le territoire.

La CAESE présente un tissu économique diffus : **4 637** structures employeuses sont établies sur le territoire dont **3 525** entreprises.

L'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale représentent près de **43%** des effectifs salariés.

La population est composée principalement de retraités (23,1%), d'employés (19,9%), de professions intermédiaires ou autres (16,7 %) et 15,5 % sont sans activité professionnelle selon les données 2018 de l'Insee.

## Logements

Le nombre de logements sur le territoire est de **25 314**.

En moyenne par an entre 2016 et 2020, 281 logements autorisés.

## Énergie

A ce jour, la consommation d'énergie du territoire est de **913 GWhs**. Les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) représentent **205 kilotonnes de CO2 (KtCO2)**.

Périmètre du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie.

Le transport sur la CAESE génère **73 KtCO2** pour les déplacements personnels et domicile/travail dont **47 KtCO2** en passager individuel.

La production d'énergie renouvelable sur l'Étampeois représente **9%** de sa consommation.

## Tourisme

Deux offices de tourisme, un sur la commune d'Étampes et un sur la commune du Mérévillois.

Un circuit vélorail ayant accueilli **13 800** personnes en 2023.

Quatre sites principaux de visite : Domaine de Jeurre à Morigny-Champigny, le château de Farcheville à Bouville, la ville d'Étampes et Le Mérévillois (domaine de Méréville et la tour Trajane)

1 400 visiteurs en visites guidées individuelles et en groupe en 2022.

## Offre d'accueil et équipements

- **Les structures communautaires petite enfance :**

Elles sont au nombre de 5 et représentent 253 places dont 15 places à vocation d'insertion professionnelle (places réservées aux jeunes enfants dont le ou les parents sont en situation de

réinsertion professionnelle et bénéficient d'un accompagnement social et professionnel intensif avec France Travail en vue de leur intégration durable sur le marché du travail).

- 1 très grande crèche « Serge-Levrez » : 60 places dont 6 places AVIP
- 1 grande crèche « Le Petit Prince » : 50 places dont 5 places AVIP
- 1 crèche « Le Jardin des Lutins » : 32 places dont 4 places AVIP
- 1 micro-crèche « Mandarine » : 8 places
- 1 grande crèche familiale : 24 assistantes maternelles et 89 places
- 3 Relais petite enfance : 237 assistantes maternelles sur les listes PMI pour 792 places dont 2 Rpe itinérants et 1 fixe :
  - Le secteur de Trotti'Ram couvre 13 communes avec 80 assistantes maternelles pour 275 places,
  - Le secteur du Rpe 1001 pattes couvre 23 communes avec 70 assistantes maternelles pour 249 places,
  - Ramibambelle couvre la commune d'Étampes avec 87 assistantes maternelles pour 268 places
- 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents fonctionnant hors vacances scolaires : le vendredi matin à Étampes (dans les locaux de la Maison de la petite enfance Serge-Levrez) et le lundi matin à Angerville (dans les locaux du Centre social Simone Veil).
- 1 accueil dédié à la motricité libre TourneSol : le mercredi matin hors vacances scolaires sur inscription au Guichet unique ; pour les familles et les assistants maternels auprès de son Rpe de référence.

- **Les structures privées ou associatives du territoire :**

- 1 micro-crèche privée de 12 places « Les bouts'en train » à Étampes,
- 1 micro-crèche privée de 12 places en horaires atypiques « Les petits Elfes » à Étampes,
- 1 crèche familiale hospitalière de 40 places Barthélémy Durand à Étampes,
- 1 crèche parentale de 12 places « Les petites cigognes » à Saclas,
- 1 micro-crèche privée de 12 places sur la commune d'Angerville (ouverture prochaine).
  
- « Côté bambin » association d'assistants maternels sur la commune de Mérobert,
- « Les P'tits Morignacois » association d'assistants maternels sur la commune de Morigny-Champigny,
- « Les Loustics » association d'assistants maternels sur la commune de Chalo-Saint-Mars,
- « Les p'tites marmottes » association d'assistants maternels sur la commune de Pussay.

- **Les accueils périscolaires et de loisirs :**

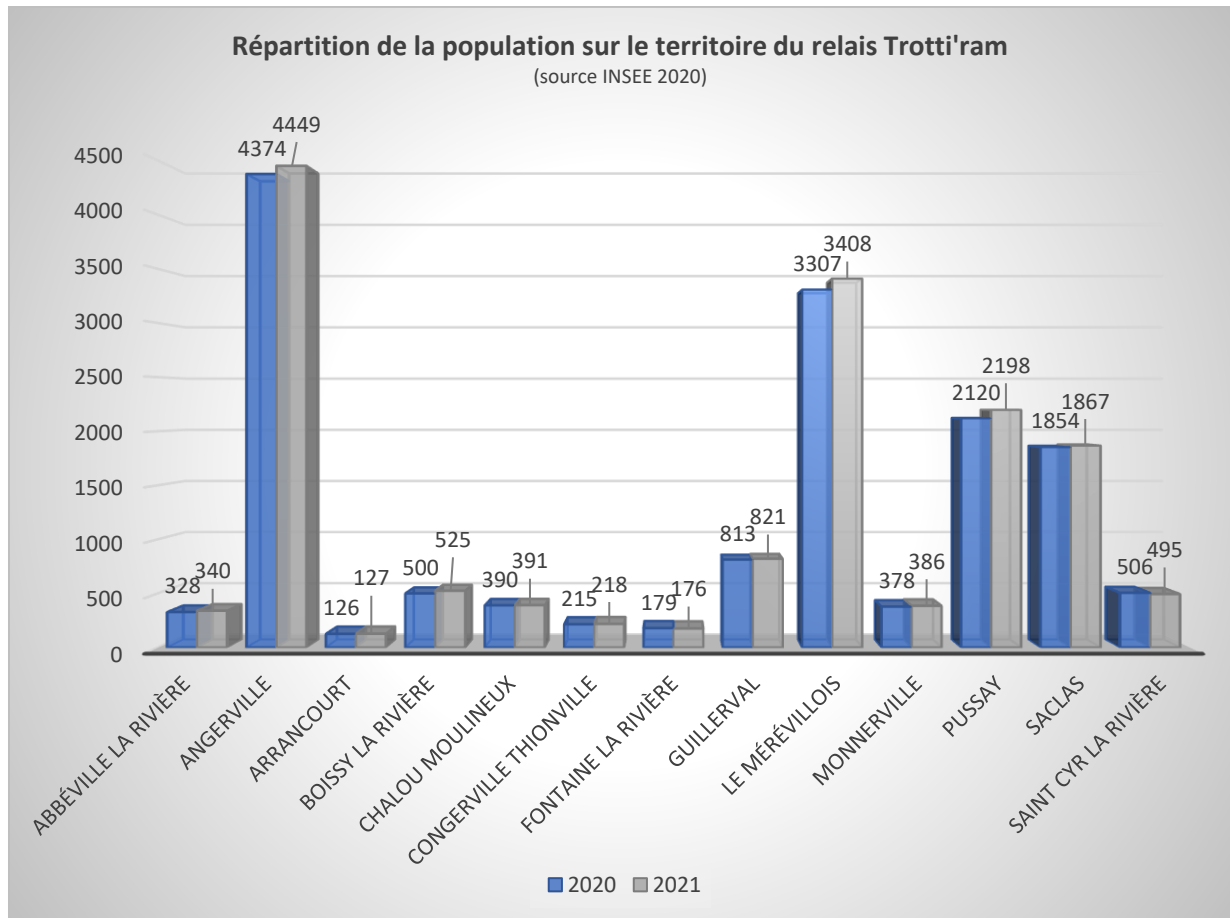
- 4 sur la commune d'Étampes,
- 1 sur la commune du Mérévillois,
- 1 sur la commune de Saclas,
- 1 sur la commune d'Angerville.

Sur le territoire, les accueils périscolaires se situent soit dans les écoles grâce à la mutualisation des locaux, soit dans les accueils de loisirs.

- **Les écoles élémentaires :**
  - Classes passerelles : 1 sur Étampes, 1 sur Angerville
  - Ecoles maternelles : 21 sur le territoire de la CAESE
  - Ecoles élémentaires : 34 sur le territoire de la CAESE
  
- **Les autres équipements ou services dédiés à la population**
  - Ludothèque : 1 à Angerville
  
  - 1 bibliothèque intercommunale à Étampes et 1 médiathèque à Angerville
  
  - 1 maison de la justice et du droit : Elle se situe à Étampes et assure 2 permanences : 1 à Saclas (MSAP) et 1 à Angerville (Centre social Simone Veil)
  
  - 4 centres sociaux : 3 sur la commune d'Étampes (un sur le quartier de la Croix de Vernailles « Rosa Parks », un sur le quartier de Guinette « Jean Carmet », un sur le quartier Saint-Michel « Camille Claudel », un à Angerville « Espace Simone Veil »)
  
  - 3 maisons France service sur le territoire : un à Saclas, un à Angerville et un à Étampes
  
  - 1 maison départementale de l'Essonne (MDE) se situant à Étampes avec une permanence sur Angerville.
  
  - 1 centre Pmi : Siège Étampes, 1 permanence à Angerville en plus du camion de consultation itinérant sur la commune de Pussay et du Mérévillois.
  
  - 1 centre départemental de prévention Santé (CDPS) sur Étampes
  
  - 1 antenne sociale Caf située à Étampes avec 4 permanences sur rendez-vous : aux centres sociaux Jean Carmet et Camille Claudel, à la maison de la justice et du droit et à la sous-préfecture.
  
  - 1 point numérique France service situé dans le centre social "Espace Simone Veil" d'Angerville
  
  - 1 antenne France Travail sur Étampes avec 1 permanence sur Saclas et 1 sur Angerville.
  
  - Santé : Une offre hospitalière supérieure à la moyenne régionale ou départementale, en raison de la présence du centre hospitalier Sud-Essonne et de l'Établissement Public de Santé (EPS) Barthélemy Durand à Étampes. Par contre, l'offre en médecins libéraux est inférieure à la moyenne départementale.
  
  - Transports : La voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour l'ensemble des flux. Concernant l'utilisation des transports en commun, on notera une plus forte utilisation de ceux-ci par les flux sortants que par les flux entrants.
  
  - Un transport à la demande (TAD) est existant sur certaines communes du territoire.

Les différents services demandent des déplacements sur le territoire du relais, la responsable Trotti'Ram constate que des services sont existants dans d'autres communes, ce qui permet un accès de proximité aux familles.

## Chiffres clés du territoire du relais



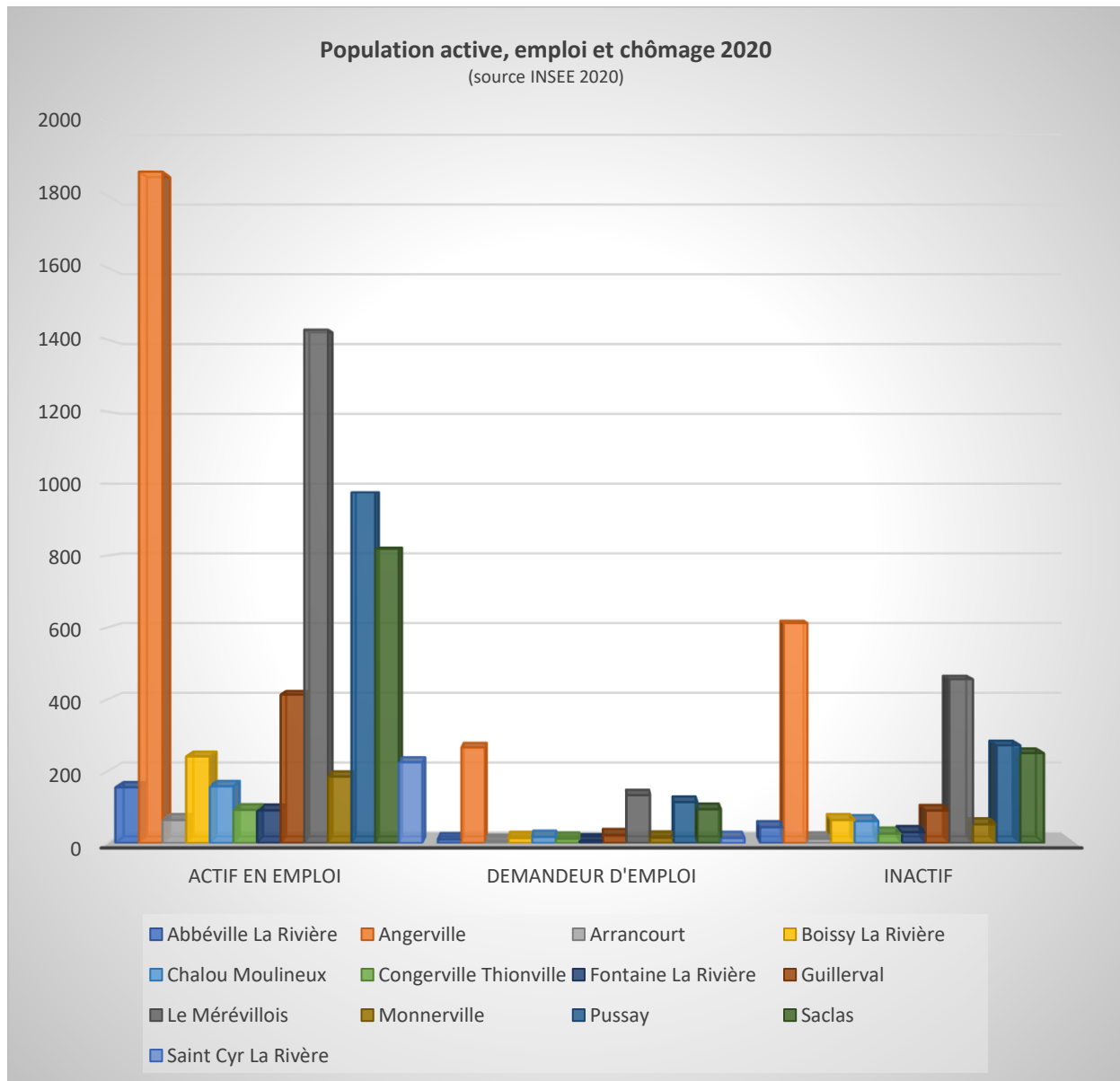
L'évolution de la population sur le secteur de Trotti'Ram est de 4,69 % de 2020 à 2021.

L'évolution de la population est croissante. A noter que le cadre de vie, la pandémie, le télétravail, l'accès à la propriété moindre, attirent beaucoup les couples avec enfants des proches banlieues.



La tranche d'âge la plus représentée sur le secteur du relais est la tranche 45-59 ans. C'est la même tendance que les 3 dernières années.

Depuis la création du relais en 2015, la tranche d'âge la moins représentée reste les 75 ans et plus. La population du territoire reste tout de même vieillissante.



En 2020, le taux de chômage par tranche d'âge sur le territoire du relais est de : 25,7% pour les 15/24 ans, 10,5% pour les 25/54 ans et 7,9% pour les 55/64 ans.

On compte 3 170 inactifs sur la CAESE ce qui fait un taux de 11,8%. (Source Insee 2020)

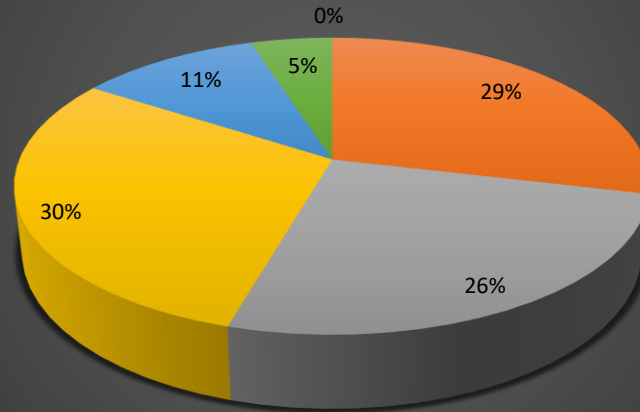
**Assistants maternels du territoire Trotti’Ram itinérant :**

COMMUNES	Assistants maternels agréés (Source PMI)				Assistants maternels qui fréquentent le relais			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Abbeville la Rivière	1	1	0	0	0	0	0	0
Angerville	35	35	32	33	11	12	12	12
Arrancourt	0	0	0	0	0	0	0	0
Boissy la Rivière	2	2	1	1	1	0	0	0
Chalou-Moulineux	0	0	0	0	0	0	0	0
Congerville-Thionville	3	3	3	3	0	2	2	2
Fontaine la Rivière	1	1	1	1	0	0	0	0
Guillerval	3	3	2	2	1	1	1	1
Le Mérévillois	17	18	14	15	9	8	9	7
Monnerville	3	3	3	3		1	0	0
Pussay	17	15	15	14	6	8	10	10
Saclas	7	7	6	7	5	5	4	3
Saint-Cyr la Rivière	2	1	1	1	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>89</b>	<b>78</b>	<b>80</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>33</b>

On peut constater une légère diminution du taux d’assistants maternels sur le territoire du Rpe : 14% de diminution, beaucoup de départs en retraite. Le taux de fréquentation du Rpe diminue également du fait des départs en retraite.

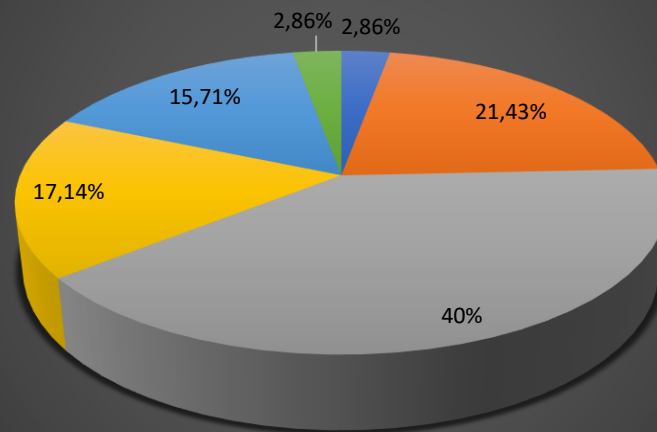
A l’échelle du département, on peut observer qu’une grande majorité des assistantes maternelles seront en retraite dans les 10 ans à venir.

### Répartition par âge des assistantes maternelles en activité au 31/12/2021 sur le secteur du relais Trotti'ram (source IMAJE CAF)



■ moins de 30 ans ■ 30 39 ans ■ 40 49 ans ■ 50 54 ans ■ 55 59 ans ■ 60 ans et plus

### Répartition par âge des assistantes maternelles en activité au 31/12/2018 sur le secteur du relais Trotti'ram (source IMAJE CAF)



■ moins de 30 ans ■ 30 39 ans ■ 40 49 ans ■ 50 54 ans ■ 55 59 ans ■ 60 ans et plus

La tranche d'âge la plus représentée sur le secteur du relais est la tranche des 50/54 ans qui représente 30% en 2021. On peut constater qu'elle a pratiquement doublé depuis 2018 qui était de 17,14%. Il y a une légère hausse des 30/39 ans : 21,43% en 2018 contre 29% en 2021.

La population du territoire du relais reste vieillissante.

On compte sur la CAESE : 191 assistantes maternelles agréées en activité en 2022 dont 64 sur le territoire du relais.

En 2022, le nombre d'enfants gardés sur la CAESE, quel que soit leur lieu de résidence est de 214 sur le territoire du Rpe (624 sur la totalité du territoire).

Le nombre d'enfants gardés résidant sur le territoire du Rpe quel que soit leur lieu de garde est de 210 (613 pour la totalité de la CAESE).

Le nombre d'enfants du territoire du Rpe gardés dans leur commune de résidence est de 121 (345 pour la CAESE).

L'attractivité du territoire du Rpe : Flux entrant – flux sortant : + 8% contre + 14% pour la CAESE.

Le nombre moyen d'enfants gardés par une assistante maternelle sur le territoire du Rpe en 2022 est de 3,3 (3,3 sur la CAESE).

Le montant du salaire moyen des assistantes maternelles sur le territoire du Rpe est de 4,21 € contre 4,19 € sur la CAESE soit + 0,02 €.

En 2022 : le nombre de familles Caf et Msa avec enfants de moins de 3 ans est de 434. Parmi elles, 58 sont monoparentales. Le nombre d'enfants de moins de trois ans est de 465.

Le nombre d'assistantes maternelles en activité pour 100 enfants est de 13,8% en 2022. On note une évolution moyenne sur trois ans de + 9,1 % (+ 2,7 % sur la CAESE).

En 2022 : 181 enfants de moins de trois ans sont accueillis par une assistante maternelle qui réside sur le territoire du RPE. On observe une évolution de + 0,3% en moyenne sur 3 ans.

Le nombre d'enfants gardés résidant sur le territoire quel que soit leur lieu de garde est de 214 enfants. On constate une évolution moyenne sur trois ans de 4,8%.

Attractivité du territoire du Rpe pour les assistantes maternelles + 8%.

On observe également une forte augmentation des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus sur le territoire du Rpe + 21,9% (+18,3% sur l'ensemble de la CAESE).

*(Source Caf Imaje 2022)*

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La première ambition du projet de territoire vise à accompagner les citoyens de la Communauté d'Agglomération dans leur quotidien, en facilitant les parcours résidentiels, en renforçant les services d'accompagnement de la population et en facilitant les conditions de déplacement.

La CAESE souhaite poursuivre les efforts essentiels engagés de longue date en faveur de l'enfance et de la petite enfance en s'adaptant aux demandes croissantes des habitants et en maillant davantage le territoire, notamment par le renforcement des actions partenariales dans le cadre du Projet social de territoire (PST) et du renouvellement de la Convention territoriale globale (CTG 2025-2029).

Il s'agit de proposer une offre performante de services à la population avec le développement du nombre de places en structures collectives d'accueil du jeune enfant :

- Construction d'un nouvel équipement multi-accueil en remplacement de l'équipement existant sur la commune de Morigny-Champigny représentant 28 places supplémentaires (60 places). Début de la réalisation 2025.
- Réflexion pour transformer la micro-crèche « Mandarine » en multi-accueil (passage de 8 places à 40 ou 60 places).

- Création d'une micro-crèche communautaire sur la commune de Saint-Escobille de 12 places. Début des travaux 2025/2026.

Deux projets de micro-crèche à long terme (après 2028) sont également envisagés sur les communes de Boissy la Rivière et Angerville.

La CAESE souhaite également renforcer ses capacités d'accueil périscolaire et extrascolaire par l'adaptation de locaux et un recrutement ajusté.

#### Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Le Rpe, lieu d'information et d'orientation des familles et assistantes maternelles, s'inscrit dans l'ensemble des instances locales des orientations petite enfance.

Afin de faire connaître le service et les missions du Rpe Trotti'Ram itinérant, la responsable du relais participe activement et met en place des actions partenariales avec les structures enfance et petite enfance.

Un partenariat a également été mis en place avec le Guichet unique qui recense toutes les demandes des familles à la recherche d'un mode d'accueil et oriente vers les Rpe quand cela s'avère nécessaire.

La responsable du Rpe est aussi amenée à informer et réorienter les familles vers le Guichet unique dans le cadre de l'information sur les dispositifs existants tels que les places AVIP, l'accueil des enfants en situation de handicap, le LAEP ou TourneSol.

Le relais participe à la commission d'attribution des places en structure petite enfance. Prennent part à cette commission, le Vice-Président délégué à l'enfance et à la petite enfance, la directrice des services à la population, la coordinatrice petite enfance, les directrices des structures petite enfance et un représentant des parents, tiré au sort. Les responsables des trois Relais petite enfance du territoire sont également présents.

Le Rpe est référencé et identifié comme lieu d'information (LINF) sur le site "*monenfant.fr*". Ainsi, le relais est bien identifié par les familles et les demandes par mail via le site arrivent directement sur la boîte mail du relais.

La responsable du Rpe Trotti'Ram et ses deux collègues, responsables de Ramibambelle et 1001 Pattes participent aux réunions de responsables de service en présence de toutes les directrices des crèches et de la coordinatrice petite enfance.

Des réunions bilan sont également mises en place avec différents partenaires : médiathèque, centre social.

#### Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

#### **Partenaires internes :**

Des réunions entre Relais petite enfance du secteur sont organisées une fois par trimestre pour échanger sur les pratiques et élaborer des outils communs.

Un travail de partenariat a été mis en place avec le Guichet unique. Celui-ci oriente vers les 3 Rpe, les familles qui n'ont pas eu de place en crèche ou qui recherchent un autre mode d'accueil. Ces derniers orientent ensuite les familles selon leurs besoins.

Des projets avec les partenaires culturels sont également proposés sur les temps de matinées collectives de Trotti'Ram et notamment avec la médiathèque, la référente culturelle du service petite enfance et le conservatoire qui met à disposition un intervenant d'artiste.

A l'initiative des responsables de Rpe, des rencontres administratives avec les juristes de la Maison de la justice et du droit et avec France travail ont été programmées. 30 assistantes maternelles y ont participé et ont pu poser des questions en lien avec le droit du travail.

La responsable de Trotti'Ram collabore également avec les partenaires internes à la CAESE (EAJE, ALSH, LAEP ET TOURNESOL).

### **Partenaires externes :**

**CAF :** A l'initiative de la Caf, des réunions « BB arrive » sont organisées pour informer les familles du territoire sur les différents modes d'accueil collectif ou individuel et sur les questions administratives globales.

Un partenariat avec l'agent social de la CAF s'est également développé depuis la mise en place de permanences dans les locaux où se situe le bureau du Rpe.

**Pmi :** Plusieurs fois dans l'année, en plus des réunions de pré-agrément sur le territoire, des réunions avec le partenaire Pmi sont proposées en direction des assistantes maternelles ou des responsables de Rpe.

**France Travail :** Accompagner les assistantes maternelles sur leurs droits, prestations et démarches.

**Horizon :** Centre de formation pour adultes agréé Ipéria permettant de proposer des formations adaptées, de proximité.

**DPMI :** Mise en place d'une formation PSC1 sur le territoire du relais.

**Réseau Rpe de l'Essonne :** Ce dernier propose un réel soutien, un partage de connaissances, des veilles documentaires, un partenariat, etc.

**Centre social « Espace Simone Veil » :** Partage de locaux, échanges sur différentes actions et partenaires locaux.

**Photographe professionnel :** Favorise la participation des familles au Rpe lors de cette action.

**Intervenants extérieurs :** La responsable du relais est « constamment » en recherche de partenaires de proximité pour des interventions artistiques et culturelles.

**Partenariats locaux :** La responsable du relais met en place des partenariats locaux avec la caserne des pompiers, le salon d'art de la commune d'Angerville et le parc du château du Mérévillois à gestion départementale.

**Prévention Maif** : Sensibilisation des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent sur la sécurité en général et sur les risques domestiques : informer, éduquer à travers l'album Riskou. Sortie en poussette pour une prévention sécurité routière.

**Pôle d'appui et de ressources Handicap 91** : Action de sensibilisation à l'accueil d'enfants à besoin spécifique à destination des assistantes maternelles.

**Conteuse plasticienne** : Création de cartes à histoire réalisées par les assistantes maternelles. Formation "devenir conteuse" afin de puiser en soi l'état créatif, maîtriser certains outils du théâtre (voix, posture, imagination).

Afin de poursuivre la professionnalisation des assistantes maternelles, la responsable de Trotti'Ram maintient le partenariat avec l'organisme de formation Horizon, agréé Ipéria.

Cet accompagnement et cette sensibilisation orchestrés par la responsable du relais a permis de créer une dynamique qui a donné une certaine autonomie aux assistantes maternelles. En effet, elles s'inscrivent maintenant d'elles-mêmes aux formations.

## 4. La formalisation du projet

*La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.*

*Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.*

### 4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

#### ➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
1/Le relais propose des rendez-vous individuels avec les familles en présentiel, par téléphone ou en visio-conférence. Lors de ces contacts, la responsable du relais informe les familles sur les différents modes d'accueil du territoire et les démarches à effectuer, ainsi que les différents dispositifs parentalité tels que le LAEP ou TourneSol. Elle oriente les parents vers le site <i>monenfant.fr</i> et en fonction de la demande, vers le Guichet unique.	Les accueils individuels des familles permettent à la responsable du relais de prendre en compte les besoins spécifiques des familles, d'aborder différents thèmes autour de la parentalité ; elle diffuse les listes d'AM selon la commune souhaitée par la famille et oriente sur le site <i>monenfant.fr</i> pour les disponibilités. La responsable du relais sensibilise également aux différents services du territoire.

<p>2/Depuis 2021, la responsable du relais organise une porte ouverte sur chaque lieu d'accueil. Elle se déroule au mois de juin en fin de journée avec les familles, les enfants et les assistantes maternelles. L'objectif est d'informer sur la profession d'assistantes maternelles selon un autre concept, différent des réunions d'information.</p>	<p>Cette action permet d'échanger sur le fonctionnement d'une matinée collective, sur la posture professionnelle des assistantes maternelles. Les familles qui seront amenées à confier leur enfant à l'une d'entre elles, sont également conviées.                  Cette porte ouverte permet également pour les enfants plus grands et leurs parents, de faire le lien avec les directeurs de centre de loisirs pour une continuité d'accueil à la rentrée et une première prise de contact.                  Enfin elle offre une meilleure visibilité sur le service Trotti'Ram.</p>
<p>4/Lors des séances "BB arrive" la responsable du relais informe sur les modes d'accueils du territoire CAESE et les différents dispositifs. Elle propose un rendez-vous individuel, distribue les flyers sur les dispositifs parentalité, les Rpe et l'accueil individuel. Des échanges, un accompagnement à la parentalité selon les questions des parents.                  13 familles au total ont participé en 2022 et 2023.</p>	<p>En tant que partenaire, la responsable du relais participe aux séances "BB arrive", organisées par la Caf.                  Les familles qui participent sont souvent éloignées du fait de l'étendu du département.</p>
<p>6/Partenariat avec le Guichet unique : la responsable du relais oriente les familles selon leurs besoins et le Guichet unique oriente les familles vers le relais.                  205 familles ont utilisé les services du Rpe en 2023 contre 128 en 2022 (+ 60 %).</p>	<p>La responsable du relais constate que son étroite collaboration avec le Guichet unique permet une meilleure visibilité de son service pour les familles de son territoire.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir l'action « Porte ouverte » à l'attention des familles qui emploient ou qui vont employer une assistante maternelle	Locaux utilisés par le Rpe lors de ces actions  Budget convivialité	Meilleure visibilité du service et de la profession d'assistant maternel	Durée de l'agrément	Nombre de familles présentes  Nombre de nouvelles familles  Nombre d'assistantes maternelles

2	Améliorer la communication autour de l'action « Bébé arrive »	Rencontre avec les partenaires de l'action afin de concevoir un flyer en complément du courrier envoyé par la Caf.  Service communication de la CAESE	Informers au mieux les familles sur l'action (lieux, objectifs)	2025	Hausse du nombre de familles du territoire  Baisse du nombre de familles extérieures
3	Pérenniser le partenariat avec le Guichet unique	Participation à la commission petite enfance.  Partage du tableau avec les familles qui ont un refus en collectivité.  Echanges avec la référente	Répondre aux besoins réels des familles et les accompagner au mieux dans la recherche d'un autre mode d'accueil.	Durée de l'agrément	Nombre de familles accompagnées  Nombre de familles ayant trouvé un mode d'accueil

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/Le relais est référencé et identifié comme lieu d'information sur le <i>site monenfant.fr</i> depuis juillet 2023. Un lien Internet est également disponible sur le site de la CAESE.</p> <p>2/À chaque contact des familles en recherche de mode d'accueil, la responsable du relais oriente sur le <i>site monenfant.fr</i>.</p> <p>3/Ce site permet une meilleure visibilité du service Rpe donné contact, le public peut directement envoyer sa demande sur la boîte mail du service.</p>	<p>A ce jour la responsable du relais petite enfance n'a reçu aucune demande d'information concernant la recherche d'un mode d'accueil par l'intermédiaire du <i>site monenfant.fr</i>.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Orienter et promouvoir le site <i>monenfant.fr</i> auprès des familles	La responsable du relais oriente et communique le site <i>monenfant.fr</i> à chaque contact famille.  Service communication de la CAESE	Obtenir des renseignements plus précis sur les places disponibles chez les assistantes maternelles.  Avoir accès à des ressources éducatives.	Avant la fin de l'agrément	Nombre de familles différentes ayant fait une demande par l'intermédiaire du site

## Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

### ➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La responsable du relais informe les familles à la recherche d'un mode d'accueil en les orientant systématiquement vers le site <i>monenfant.fr</i> et en leur transmettant la liste des assistantes maternelles de la Pmi quand elles en font la demande.                      Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (liste Pmi) : 80 assistantes maternelles agréées (275 places).</p> <p>2/Elle accompagne les familles en les aidant à définir réellement leurs besoins. Elle leur transmet des informations plus détaillées concernant les modes d'accueil et les démarches administratives à effectuer. Il lui arrive d'envoyer un mail à toutes les assistantes maternelles lorsque la demande est très particulière de façon à mettre directement les 2 parties en relation.</p> <p>3/Elle sensibilise également les assistantes maternelles afin qu'elles renseignent leurs disponibilités régulièrement sur le site <i>monenfant.fr</i> et mettent à jour leurs coordonnées si besoin.</p>	<p>La responsable du relais constate une évolution dans les sollicitations des familles qui sont plus en demande de la liste des assistantes maternelles.                      Les questions d'ordre administratif sont plutôt traitées directement sur l'application "mon Pajemploi au quotidien".</p> <p>Certaines familles rencontrent des difficultés pour définir leurs besoins d'accueil, pour d'autres cela reste difficile de trouver un mode d'accueil atypique.                      La responsable du relais les oriente vers des structures privées dès lors que les demandes sont trop atypiques.</p>

<p>4/Le Guichet unique oriente systématiquement vers le relais, les familles qui ont eu un refus lors de la commission petite enfance.                  La responsable du relais peut suivre les familles qui la contactent sur le tableau des refus mise en place par le Guichet unique.</p> <p>En 2024, 156 dossiers ont été présentés à la commission petite enfance. 22 d'entre eux concernaient une famille résidant sur le territoire du Rpe.                  54 % des demandes ont été satisfaites parmi lesquelles 9 familles de ce même secteur.                  13 familles se sont vues dans l'obligation de trouver un autre mode d'accueil que celui initialement choisi.</p>	
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mettre en corrélation la liste des assistantes maternelles inscrites sur le site monenfant.fr et celles indiquées sur la liste PMI	Partenariat Pmi  Site monenfant.fr	Faciliter la recherche d'un mode d'accueil individuel pour les familles.  Mise à jour des disponibilités régulières sur le site par les assistantes maternelles	Dès 2025	Nombre d'assistantes maternelles inscrites sur le site et sur la liste
2	Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins	Outils communs  Réunions partenariales  Participation à la commission petite enfance	Partenariat fluide et réactif pour accompagner au mieux les familles.  Avoir une bonne connaissance des missions e chaque service.	Durée de l'agrément	Nombre de familles accompagnées

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La responsable du relais informe les familles sur leurs rôles et devoirs en tant que particulier employeur. Elle oriente après une analyse précise du besoin du public vers le partenaire ou le site adapté.</p> <p>2/La responsable du relais se rend disponible tout au long du parcours de recherche d'accueil jusqu'à la fin du contrat si nécessaire.</p> <p>3/ La responsable du relais renforce son partenariat avec les partenaires comme les juristes de la maison de la justice et du droit, la Caf et la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne (DDE TS91), les structures collectives, le guichet unique.</p> <p>Elle se tient informée sur les évolutions des sites Pajemploi, monenfant.fr et mon Pajemploi au quotidien</p> <p>Elle met à jour régulièrement sa veille documentaire juridique en suivant des formations, lors des rencontres avec le réseau Rpe et par la lecture de magazines professionnels.</p>	<p>Depuis l'existence de l'application « mon Pajemploi au quotidien », la responsable du Rpe constate que c'est un service qui simplifie les formalités administratives et accompagne les parents employeurs.</p> <p>De ce fait, les demandes des familles sont plus en lien avec la liste des assistantes maternelles, les disponibilités et l'accompagnement à la parentalité.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagner les familles sur leur rôle et devoir en tant que particulier employeur	Rendez-vous physique, téléphonique, ou en visio-conférence. Echanges par mail. Diffusion d'outils. Orientation vers les partenaires (MJD, Fepem, Pajemploi...)	Connaissance de l'existence de la convention collective.  Meilleure visibilité de leur rôle et devoir.  Réponses aux besoins individuels.	Durée de l'agrément	Nombre de rendez-vous avec les familles  Nombre de familles différentes

## 4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

### ➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La responsable du relais, participe aux réunions de pré-agrément organisé par la Pmi où elle diffuse la plaquette du rpe. Elle délivre une information de 1er niveau sur les missions du rpe et les structures petite enfance de la CAESE.</p> <p>2/Lors des demandes sur les démarches à suivre pour devenir assistante maternelle, la responsable du relais accompagne et informe sur le parcours à suivre, la réflexion sur le projet et oriente le candidat vers le service Pmi et sur les sites de la Caf.</p> <p>3/ Afin de valoriser la profession, la responsable du relais diffuse des documents, des informations sur la profession et les démarches à suivre, oriente sur les sites Caf et informe des dispositifs existants et des avantages.</p> <p>4/Afin de favoriser l'intégration d'une nouvelle assistante maternelle agréée, la responsable du relais propose un premier rendez-vous pour échanger sur les missions du relais et son fonctionnement. Elle l'invite ensuite à participer aux matinées collectives de son secteur.</p>	<p>Le délai entre la formation et l'obtention de l'agrément reste long. Il faut compter 9 à 12 mois pour qu'un candidat obtienne l'agrément et commence à accueillir un enfant. Certains candidats ne vont pas au bout de leur projet pour des raisons financières.</p> <p>Afin de promouvoir la profession d'assistante maternelle, la responsable du relais a participé à la réalisation d'un dépliant qui explique la profession et la valorise. L'enjeu était de promouvoir l'accueil individuel peu plébiscité par les familles.</p> <p>Lors de ces rencontres la responsable du relais accompagne et sensibilise le public sur le rôle et la posture professionnel. Le fait de participer aux matinées collectives participe également à rompre l'isolement.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Informers les nouveaux candidats sur le métier d'assistante maternelle	Poursuivre les actions partenariales avec la PMI.	Rencontrer le plus de candidats possibles avant l'agrément afin de les accompagner au mieux.	Dès 2025	Nombre de contacts des candidats  Nombre de réunions de pré-agrément

➤ **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La parution du décret de septembre 2021 impose aux assistantes maternelles de s'inscrire sur le site "monenfant.fr" et d'y mettre à jour leur disponibilité.</p> <p>La responsable du relais sensibilise et informe régulièrement son public sur les démarches à suivre sur le site.</p>	<p>Lors des matinées collectives, la responsable du relais accompagne les assistantes maternelles qui rencontrent des difficultés dans les démarches à suivre informatiquement.</p> <p>Selon la situation elle transmet les coordonnées du référent Caf spécialement dédié pour l'accompagnement des assistantes maternelles sur ce site.</p> <p>Certaines professionnelles ne sont toujours pas référencées, malgré les mails généraux d'information, de sensibilisation envoyée par la responsable du relais pour donner suite aux campagnes de la Caf.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Sensibiliser et accompagner les assistantes maternelles à l'inscription sur le site "monenfant.fr"	Diffuser les informations par mails et lors des rendez-vous.	Mise à jour des inscriptions et meilleure visibilité des disponibilités	Avant la fin de l'agrément	<p>Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant été accompagnées par le Rpe lors de leur inscription et de la mise à jour de leurs disponibilités sur le site monenfant.fr.</p> <p>Nombre de rendez-vous proposés aux assistantes maternelles.</p>

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La responsable du relais poursuit la proposition d'échange et d'écoute professionnel lors des matinées collectives.</p> <p>2/La responsable du relais diffuse régulièrement des outils pédagogiques et éducatifs (sous forme de formulette) ou administratif pour faciliter les connaissances professionnelles. Elle sensibilise à l'utilisation de l'application proposée par le Département : « L'appli des assistantes maternelles de l'Essonne ».</p> <p>3/Elle organise des réunions d'information sur leur droits et démarches en partenariat avec France travail.</p> <p>4/À la suite de la réforme des modes d'accueils, une réunion partenariale a été organisée par les 3 Rpe avec la Pmi concernant les changements en lien avec leurs agréments.</p> <p>5/ Les 3 relais ont proposé une réunion sur la convention collective en partenariat avec les juristes de la maison de la justice et des droits. Ils ont pu répondre à une liste de questions remise avant la date de la rencontre sur les droits et les devoirs des assistantes maternelles salariées du particulier employeur.</p> <p>6/Les 3 responsables rpe ont mis en place un projet "analyse de la pratique" en direction des assistantes maternelles. Les séances sont menées par une psychologue clinicienne. Six séances par an réparties sur le territoire.</p> <p>7/Une soirée bilan/ projet des matinées collectives du relais est proposée tous les ans en septembre. Autour d'un repas partagé nous échangeons et en profitons pour établir des projets sur l'année à venir.</p>	<p>L'échange des pratiques sur le temps des matinées collectives permet à chacune de partir de leur propre expérience et de s'enrichir de l'expérience des autres collaboratrices.</p> <p>C'est une thématique qui plaît bien aux assistantes maternelles, cela leur permet de suivre et d'être actrices de leur carrière professionnelle mais également de rester informées des changements. Bien qu'elles soient toutes informées et invitées à cette rencontre, ce sont les assistantes maternelles qui fréquentent habituellement le relais qui participent. L'objectif est de faire participer toutes celles qui ne viennent pas afin qu'elles puissent se rendre compte de l'intérêt de ces temps d'information et de professionnalisation.</p> <p>L'objectif est de pérenniser cette action et de l'ouvrir aux particuliers employeurs avant la signature du contrat. La mise en place de ce projet est en cours de réflexion. Il pourrait être proposé à la suite de la commission petite enfance afin répondre aux questions des familles ayant eu un refus.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mission renforcé 2 de la Caf. En effet la responsable du relais constate que les assistantes maternelles sont confrontées au quotidien à des situations professionnelles qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques. Cette action leur apporte un soutien.</p> <p>Ce moment reste très convivial et festif, les professionnelles sont riches de propositions, mais elles expriment aussi clairement que le Rpe est un lieu de ressources et de décompression, c'est un moment privilégié dans la semaine qui rompt l'isolement professionnel quotidien.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir les échanges de pratiques au cours des matinées collectives	Diffusion d'outils pédagogiques ou éducatifs. Partages d'expériences professionnelles. Sensibilisation et présentation par la responsable du relais de l'application CD91.	Posture professionnelle adaptée Connaissances enrichies	Tout au long de l'année.	Nombre d'outils présentés Nombre de participation Nombre de séances proposées dans l'année
2	Pérenniser les actions avec les différents partenaires	Réunions avec la PMI, la MJD, la CAF...	Professionnalisation des assistantes maternelles	Tout au long de l'année.	Nombre de participants différents Nombre de partenaires différents
3	Maintenir la réunion bilan Trotti'ram	Réunion organisée avec les assistantes maternelles Budget convivialité	Mobiliser sur des nouveaux projets Maintenir le lien et la collaboration	Durant toute la période de l'agrément	Nombre de participants à la réunion Nombre de projets issus de la réunion Nombre de réunions

## Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

### ➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
1/Lors des matinées collectives la responsable du relais propose aux assistantes maternelles des ateliers adaptés et facilement reproductibles à leur domicile	Les ateliers peu coûteux avec des matériaux de récupération sont particulièrement appréciés des assistantes maternelles.

2/ Un système de prêt de livres pour les professionnels et pour les enfants est mis en place par la responsable qui propose également un abonnement annuel individuel à l'école des loisirs.

3/ La responsable du relais sensibilise les assistantes maternelles à la pratique de l'aménagement de l'espace lors des matinées collectives.

A tour de rôle les assistantes maternelles participent activement à l'aménagement adapté aux tout petits, avec le matériel pédagogique qu'elles choisissent en amont sur le classeur qui regroupe par famille les photos numérotées des jeux et jouets du Rpe.

4/La responsable du relais accompagne les professionnelles aux mouvements libres du jeune enfant dans un climat de confiance et de sécurité avec l'équipe d'accueillants sur le temps des matinées " TourneSol"

Les assistantes maternelles s'inscrivent auprès de la responsable du relais sur une section de 4 séances consécutives entre chaque période de vacances scolaires.

En collaboration avec l'équipe "TourneSol" la responsable du relais participe à chaque changement d'aménagement d'espace sur une matinée pendant les vacances scolaires, à la désinfection du matériel et des modules.

5/ La responsable du relais propose des ateliers adaptés avec des intervenants extérieurs.

Un atelier a, par exemple, été mis en place à Angerville en partenariat avec le centre social "Simone Veil" et la chargée de projet des ateliers artistiques. Il s'agissait de réaliser un tableau avec différentes textures de papier, différentes formes et couleurs pour obtenir une forme contemporaine d'élan, de sapin, d'étoile...

En lien avec cet atelier les professionnelles ont récupéré des cartons, des matières différentes. Elles ont proposé la réalisation d'un sapin avec des bandes de papiers recyclés.

Cette action a pour objectif d'informer et d'éveiller la curiosité des professionnels mais également de maintenir un lien individuel avec l'enfant autour du livre et de favoriser ainsi l'autonomie.

Elle rencontre un vif succès auprès des assistantes maternelles de même que le partenariat avec les médiathèques du secteur.

L'accès à ce dispositif reste difficile pour le public du secteur du relais, du fait des séances qui se déroulent toujours les mercredis matin sur la commune d'Etampes. Certaines assistantes maternelles ne peuvent pas participer car elles ont leur propre enfant à domicile le mercredi. A cela vient parfois s'ajouter un problème de mobilité.

Pour la responsable du relais ce type d'atelier s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Fabriquer soi-même des pâtes avec des matières peu coûteuses et nobles.

Concernant les enfants, cela développe la motricité fine, prépare aux gestes du quotidien. Ces ateliers permettent la stimulation créative, et de laisser court à son imaginaire...

De même, un projet sensoriel en partenariat les 2 Rpe a permis la création de bac en bois (bois de récupération, poncé, peint par les Rpe). L'idée était de remplir ces bacs avec différents matériaux (plume, feuille, paille, sable...) et de laisser les enfants manipuler les éléments, marcher pieds nus dedans, les remplir avec des matières apportées de la maison ou à la suite d'une promenade en forêt.

En partenariat avec le service culturel, lors des matinées collectives, les assistantes maternelles ont pu réaliser un jeu de carte animé avec l'aide d'une plasticienne. 4 séances ont ensuite été proposées en soirée avec une artiste conteuse afin d'acquérir une technique pour conter aux enfants l'histoire inventée avec ses cartes.

Un intervenant musical propose une animation autour du chant et de la guitare.

La référente culturelle petite enfance intervient également sur les matinées collectives autour du livre, du Kamishibai et des marionnettes.

6/ La responsable du relais à mis en place un partenariat avec les structures petite enfance de la CAESE afin de permettre aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent de bénéficier de séances de marionnettes animées par les professionnels de structure. Pour participer, elles doivent s'inscrire auprès du relais avant de se rendre sur le lieu de la représentation.

7/Tout au long de l'année la responsable du relais propose des actions festives sur différents thèmes (chasse aux œufs, jeux d'eau, pique-nique).

Ces temps de partage et d'échanges sont professionnalisants. Des temps de rencontres avec les familles sont aussi organisées autour de la venue d'un photographe au moment des fêtes de fin d'année.

Au mois de juin, pour Trotti'en fête !!! toutes les familles et les partenaires sont invités en fin de journée sur les lieux d'accueil des matinées d'animation. Un buffet et des jeux sont proposés avec notamment un quizz qui permet de gagner un petit cadeau. C'est un moment fort apprécié de tous, un bel espace d'échanges et de rencontres conviviales.

Ces moments de partage, festifs permettent de valoriser la profession, de faire le lien et d'identifier les centres de loisirs...

En 2023, 23 assistantes maternelles, 78 enfants et 78 familles ont participé à cette action qui rencontre un vif succès.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre et développer les partenariats dans le cadre des ateliers d'éveil	Partenariats avec le service culturel, les EAJE, les centres de loisirs de la CAESE, les mairies (prêt de locaux).  Intervenants extérieurs  Service communication de la CAESE  Budgets spécifiques (intervenants, livres, convivialité...)	Investissement et participation des assistantes maternelles à la vie du Relais.  Valorisation et promotion de la profession auprès des familles	Durée de l'agrément	Nombre d'actions partenariales  Nombre d'assistantes maternelles présentes  Nombre de familles présentes

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée	
<p>La responsable du relais constate que les assistantes maternelles sont confrontées au quotidien à des situations professionnelles qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser les pratiques. Elle souhaite pouvoir maintenir des temps d'analyse de la pratique et apporter ainsi un soutien dans leur pratique professionnelle aux assistantes maternelles. Elle garde pour objectif, de les valoriser et de renforcer leur profession. En 2023, 8 assistantes maternelles se sont inscrites à cette action.</p>	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Analyse de la pratique en direction des assistantes maternelles	Psychologue clinicienne	Libérer la parole, prendre confiance  Professionnalisation	1 an	Nombre de professionnelles inscrites Nombre de séances proposées

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/La responsable du relais a créé un partenariat avec l'organisme de formation pour adultes « Horizons » pour faciliter le départ en formation des assistantes maternelles du territoire. Elle a fait cette démarche pour la proximité de la structure qui est située à Étampes, cela diminue le frein lié à la distance pour le public, qui peut, de ce fait, s'organiser plus facilement pour les déplacements.</p> <p>L'organisme a un agrément délivré par "Ipéria" et propose des formations à tous les Rpe de l'Essonne.</p> <p>2/En partenariat avec le département de l'Essonne, la responsable du relais organise chaque année des sessions de recyclage Psc1, menées par l'organisme : "Croix blanche".</p> <p>3/En concertation avec les assistantes maternelles qui fréquentent le relais, elle met organise également des formations avec différents organismes : accueil d'un enfant à besoins spécifiques, comptines signées, conter avec un livre ou un Kamishibai, sensibilisation à la sécurité au domicile, permis poussette menée en partenariat avec « Prévention MAIF ».</p> <p>4/La responsable du relais propose et encourage son public à participer aux temps culturels organisés sur le territoire du Rpe, à découvrir différents supports et thématiques, à visiter le salon d'art... Une visite privée du Domaine du Mérévillois a même été organisée avec une maman guide.</p>	<p>Ce partenariat est bien reconnu de tous. L'organisation que nous avons mise en place fonctionne bien ; cela permet aux assistantes maternelles d'être actrices du choix des thématiques, de leur carrière professionnelle. Leur investissement autonome (ne passe pratique plus par la responsable du relais pour s'inscrire) ; elles passent directement par l'organisme "Horizons". La responsable du relais sensibilise quotidiennement et reste à l'écoute des besoins de formation.</p> <p>L'enjeu reste de favoriser le départ en formation des assistantes maternelles et de valoriser leur évolution professionnelle auprès des familles « employeur ». Ces formations sont reconnues puisqu'elles sont rémunérées et/ou les formations sont totalement gratuites pour elles. Une attestation de suivi de formation leur est automatiquement remise à la fin de chaque participation. De cette façon, elles peuvent se créer un livret de formation. Il reste difficile de proposer des intervenants extérieurs à cause du coût des prestations qui a fortement augmenté et à la baisse du budget du relais ; la responsable essaie de trouver essentiellement des partenariats gratuits de qualité ; cela reste compliqué en milieu rural. La responsable du relais constate que ce sont principalement les mêmes assistantes maternelles qui s'inscrivent ou participent.... Lever les freins au départ en formation des assistantes maternelles.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Faciliter le départ en formation	Organismes de formation (Horizons, Ipéria) Partenaires internes/externes (Pmi, service culturel...)	Professionnalisation des assistantes maternelles	Tout au long de la vie du relais	Nombre de participants différents Nombre d'actions Nombre de partenaires

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>1/ La responsable du relais incite les professionnelles à mettre leurs disponibilités régulièrement à jour sur le site <i>monenfant.fr</i></p> <p>Elle prodigue des conseils sur la réalisation d'entretien avec les familles, oriente vers des formations et vers la Pmi si nécessaire, organise des rencontres partenariales avec la Maison du droit et de la justice et France Travail afin de lutter contre le manque d'attractivité du métier.</p>	<p>La responsable du relais constate que depuis la nouvelle réforme sur l'agrément et la période « Covid », les assistantes maternelles sont moins en sous-activité.</p> <p>Les demandes des familles ont aussi évolué : les contrats dits « longs » 5 jours par semaine, avec beaucoup d'heures, sont peu demandés. Les besoins sont plus sur des plannings variables, avec moins de jours...</p> <p>Tous ces évènements font que beaucoup de parents ne souhaitent plus travailler les mercredis ou après 17h, avant 8h, etc...</p> <p>L'enjeu est d'accompagner les assistantes maternelles qui ont des places disponibles ou qui débutent dans ce métier, afin qu'elles modifient leurs critères d'accueil notamment le nombre de jours et/ou les horaires.</p> <p>Celles qui sont déjà dans cette démarche de répondre aux besoins réels des familles sont satisfaites et combent toute leur capacité d'accueil sans perte de revenus.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mener une enquête sur les raisons du taux d'inactivité	Partenariat Outils informatiques Echanges avec les assistantes maternelles	Information sur l'inactivité choisie ou subie	2025	Analyse des résultats de l'enquête menée  Nombre de questionnaires diffusés  Nombre de réponses obtenues

2	Participer à la réflexion sur l'adaptation des modes d'accueil aux besoins des familles	Groupes de travail du PST et de la CTG  Questionnaire ou grille d'évaluation	Meilleur accompagnement des assistantes maternelles à la recherche de contrats d'accueil	Renouvellement de la CTG	Nombre de places disponibles chez les assistantes maternelles
---	---	--	--	--------------------------	---

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La responsable du relais participe aux réunions pré-agrément organisées par la Pmi. Ce partenariat permet une vision sur le service Rpe et ses missions. Il permet également à la responsable du relais d'accompagner les candidats à la réflexion sur ce métier et de les informer sur tous les dispositifs existants : administratif, appli, site, etc...</p> <p>Afin de valoriser la profession, la responsable du relais a piloté un groupe de travail de l'axe 1 du PST "Promouvoir et valoriser l'accueil individuel". Ce groupe était constitué des 2 autres responsables Rpe du territoire, d'un travailleur social Caf, de la responsable PMI des modes d'accueil territorialisés, de la directrice de la médiathèque d'Angerville, de la directrice de la crèche familiale et de la chargée de projets du centre social d'Angerville. Les assistantes maternelles du territoire ont également participé à travers un questionnaire en ligne sur lequel il leur était demandé de choisir un mini-film qui témoigne et met en valeur leur profession. Le film sélectionné a été intégré sous forme de QR code sur le flyer. Cet outil propose une meilleure connaissance des missions d'une assistante maternelle et met en lumière la profession et tous les lieux où elles peuvent exercer. Il est distribué dans tous les lieux où sont censés se rendre les familles, partenaires sociaux, hôpital, pharmacie, centre social, Mairie...</p>	<p>Baisse du nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire, comme au niveau national. Des départs en retraite ou des reconversions professionnelles (retour période « Covid »). Une profession qui suscite de moins en moins d'intérêt.</p> <p>Malgré l'évolution de la convention collective, le métier d'assistante maternelle reste peu attractif.</p> <p>Les nouveaux agréments sont souvent liés à une reconversion professionnelle pour faire face à une difficulté de trouver un mode d'accueil personnel ou un déménagement du fait de l'étendue du territoire et du peu de transports en commun.</p> <p>Informer sur les missions et postures de la profession permet de maintenir un nombre suffisant d'assistantes maternelles sur le territoire et d'apporter une offre d'accueil ciblée en lien avec les besoins des familles.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Continuer à participer aux réunions d'information préalable à l'agrément	Partenariat avec la PMI  Accompagnement des candidats dans leur démarche	Contact individuel des futures professionnelles	Période d'agrément	Nombre de contacts avec les futurs ou nouveaux assistants maternels du territoire du relais
2	Développer la communication autour de l'accueil individuel en s'appuyant sur le flyer créé en 2022 dans le cadre d'une fiche action du projet social de territoire	Service communication de la CAESE et des mairies : diffusion d'articles dans les bulletins municipaux, sur le site Internet...  Diffusion du flyer : "Assistante maternelle, un accueil personnalisé pour votre enfant" par voie dématérialisée  Mise à disposition du flyer dans les accueils de mairie, les centres de pmi, les maisons des services publics, le guichet unique...	Meilleure connaissance de l'accueil individuel et du métier d'assistante maternelle de la part des familles et des candidates assistantes maternelles	2025	Nombre d'articles diffusés  Nombre de prises de contacts  Nombre de sites différents concernés par la diffusion de ce flyer (communes, partenaires...)